



ZOOM sur la 1ère partie du CSE CENTRAL

Le CSE Central de France Télévisions s'est réuni hier en visioconférence via l'application «Zoom». Des conditions particulières qui n'ont pas empêché la qualité des débats, avec 57 personnes

connectées, dont 17 de la direction. Faute de temps, sur les 4 points à l'ordre du jour, seuls les deux premiers ont pu être traités, concernant la marche globale de l'entreprise en ces temps de crise.

SOMMAIRE

DES RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS DRASTIQUES

DE NOMBREUSES DISPOSITIONS POUR S'ADAPTER AUX CIRCONSTANCES

QUID DES MASQUES ?

QUEL CONTENU ?

ET CÔTÉ FINANCES

Les débats ont débuté **avec un propos introductif de Delphine Ernotte Cunci**, évoquant une crise à laquelle nous n'étions pas préparés, et l'obligation de faire face, en veillant à la sécurité pour les personnels tout en veillant à l'accomplissement de nos missions de service public (informer, éduquer, divertir).

L'un des objectifs a été de réduire autant que possible les personnels présents sur les sites. Le résultat est celui-ci : sur 8034 collaborateurs, seuls 14% sont présents aujourd'hui sur les sites. 40% sont en télétravail, 16% en absences autorisées et 5% en garde d'enfants.

Dans le réseau France 3, qui compte une multitude de sites, seuls 400 salariés se sont rendus dans les locaux, sur un total de plus de 3100 collaborateurs.

Sur les chiffres au Siège, des élus font valoir des divergences de comptage, en se basant notamment sur le nombre de repas délivrés par la cantine, supérieurs aux données annoncées par la direction. Sur cela, la présidente répond que sa volonté "n'est aucunement de fausser les chiffres". Elle rappelle que les personnels administratifs ne sont pas présents pour avoir des mesures aussi précises que d'ordinaire.

DES RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS DRASTIQUES

Comment y est-on parvenu ?

Au Siège : en pratiquant des mutualisations de sujets, avec un plateau et une régie communes !

Dans le réseau France 3 : en proposant des journaux "grandes régions", permettant d'alléger le nombre de diffusions et le nombre d'équipes sur le terrain !

En Outre-Mer : en proposant une grille "playlist" commune à chaque antenne, permettant à chacune d'elles de pouvoir décrocher à tous moments (en fonction de leurs moyens disponibles) pour diffuser notamment leurs JT ! Des "portes d'entrée" sont ainsi proposées toutes les heures à chaque territoire. La radio est considérée comme un pilier essentiel (permettant par exemple d'offrir de la radio filmée, comme en Guadeloupe).

DE NOMBREUSES DISPOSITIONS POUR S'ADAPTER AUX CIRCONSTANCES

Partout, des conditions de sécurité sont prônées, avec le respect de précautions précises, notamment en tournages (distanciation, mises à disposition de perches, de charlottes pour les micros, cadrages "larges", afin de montrer ces prises de distances...)

Pour les services de la DGDAP, ce contexte a signifié une refonte totale de nos grilles et de nos productions. Par exemple, "C'est dans l'air" est désormais tourné au plateau 49, d'Issy les Moulineaux (avec interview via Skype et mises en images en mode dégradé). Autre exemple : la mise à l'antenne de cinéma sur France 2, l'après-midi, après le journal de 13 heures.

Dans le même temps, de nouvelles émissions sont mises en fabrication, comme "La Maison Lumni" (sur France 2, France 3 et France 4), et les cours Lumni, quotidiennement sur France 4, à l'attention des écoliers, collégiens et lycéens.

Voilà qui fait dire à FO que c'est **une aberration de fermer France 4 et France Ô le 9 août prochain. C'est la raison pour laquelle FO a écrit en ce sens aux ministres de la Culture et de l'Outre-Mer.**

Sur cela, la présidente nous répond que "*la décision n'appartient pas à France.tv, que les débats sur le projet de loi sur l'avenir de l'audiovisuel devaient débiter durant cette deuxième quinzaine de mars, et ont été retardés*". Delphine Ernotte Cunci ajoute que sa priorité durant ces 10 derniers jours s'est concentrée sur la gestion de cette crise.

Au niveau de la Fabrique, seuls les personnels nécessaires à la mise en boîte de l'info sont présents au Siège. Les effectifs sont clairement au strict minimum. Le chiffre de 16 salariés est cité.

Une discussion s'est engagée entre la direction et les élus **au sujet du PCA (plan de continuité de l'activité)**. Il est reconnu qu'il n'existait pas pour un contexte comme celui-ci. Qui pouvait prévoir une telle pandémie mondiale, assortie d'une pénurie de matériel, notamment de stocks de masques ?

Pour autant, nous connaissons nos missions essentielles. Nous savons que nous sommes un "opérateur d'importance vitale", avec un cahier des charges restant précis : informer, éduquer, divertir.

QUID DES MASQUES ?

Au sujet des masques, le chiffre de 44.500 masques achetés est cité par la directrice de la sécurité Muriel Sobry. En Outre-Mer, des questions précises sont posées suite aux manques dans les antennes : combien ont été envoyés, notamment en Guyane et Martinique ? Réponses de la direction : déjà, les premiers envois ont fait l'objet de

problèmes avec les douanes. Et de nouveaux envois ont été effectués. Combien ? 250 pour ces deux antennes ! Commentaires des élus : combien de jours allons-nous tenir avec un tel volume ? Réponse de la direction : d'autres commandes sont en cours et d'autres envois vont être effectués.

QUEL CONTENU ?

Des débats portent également sur l'approche éditoriale : des élus demandent s'il est encore pertinent, en terme de risques, de se rendre à un marché et d'interroger les clients. Pour le directeur de

l'info (qui rappelle qu'il n'est pas friand de micros trottoirs), *"oui, il est important d'aller à la rencontre des français, et de leur demander comment ils vivent leur confinement"*.

ET CÔTÉ FINANCES...

FO pose la question de l'impact économique de cette crise pour l'entreprise. La direction répond à cela qu'il y a évidemment des pertes importantes sur les écrans publicitaires, que certains programmes, notamment éducatifs, suscitent des surcoûts, tandis que l'on observe des économies sur d'autres. **Un point est fait sur les droits sportifs** : si les compétitions sont reportées, les droits resteront dus, mais payés plus tard ; c'est ce qui devrait se passer. Des reports tels Roland Garros ou les Jeux Olympiques, auraient évidemment des conséquences néfastes sur les recettes publicitaires prévisibles.

En revanche, si ces compétitions devaient être annulées, les droits ne seraient plus dus.

Concernant les programmes, nous disposons de stocks pour certains d'entre eux. Par exemple, nous avons 8 semaines d'avance pour le feuilleton *"Un Si Grand*

Soleil". La diffusion a été stoppée pour faire passer le JT de 20 heures à 50 minutes (ce qui correspond aux attentes des gens). La diffusion du feuilleton pourra donc reprendre avant de reprendre les tournages.

Quelques chiffres sur certains impacts sont cités.

Pour le web, dans le réseau France 3, nous sommes passés en moyenne de 190 articles par jour à 275.

Sur le site Franceinfo.fr, nous sommes passés de 27 millions de visites en moyenne à 67 millions, soit plus du double.

Proportion presque comparable **sur le linéaire** : si nous n'avons pas doublé, nous n'en sommes pas loin, avec 39 millions de téléspectateurs touchés, et plus de 20 millions chaque jour. Au-delà des chiffres, nous constatons que nous parvenons à parler à des publics différents, à des actifs, des personnes plus jeunes, avec un meilleur reflet de la société française.

Plus précisément, la direction ne dispose pas encore de chiffres précis, mais ceux-ci seront disponibles très bientôt.

Le cas précis de Franceinfo, sur le canal 27 de la TNT est évoqué.

Dans le mouvement général d'une plus grande attente en matière d'info par le public, l'audience de la chaîne publique a progressé, passant de 0,5 à 0,7%. En sachant que l'essentiel de la grille reste en "tranche verte" du fait des réductions d'effectifs... Seuls le matin (avec une double diffusion France 2/ Franceinfo) et le soir font l'objet de dispositifs importants. "Ce sont donc de bons résultats" nous dit-on.

Cette journée de débats avec les élus du CSE Central s'est achevée avec **une rapide évocation des points traités la veille en CSSCT.**

En résumé, les élus ont pris note du fait qu'il existait de nombreux points sans réponses. Les "guides de bonnes pratiques" établis par la DSQVT méritent d'associer davantage les salariés. Des questions sont aussi posées au sujet des délais réels d'incubation (évoqués comme étant entre 3 et 12 jours) : sont-ils fiables et assez précis ? Quant au port de masques, les préconisations ne sont-elles pas trop restrictives ? Une meilleure prévention ne mériterait-elle pas une plus grande ambition en la matière ?

Pour prendre connaissance de l'intégralité du compte rendu de cette CSSCT, cliquez [ICI](#).

En conclusion de cette journée, **FO estime que, globalement, les mesures prises par l'entreprise ont été bonnes. Certes, on peut toujours faire mieux, mais la situation était compliquée...et les élus sont là pour faire remonter les dysfonctionnements qu'ils constatent.**

Une chose est sûre cependant : nous partageons « l'impérieuse nécessité de la continuité de l'information et de nos missions de service public de proximité. C'est ce qui fait notre singularité avec l'audiovisuel privé ».

Et ce contexte est également **révélateur de la grande importance de nos chaînes France 4 et France Ô pour nos publics sur la TNT. Ces chaînes ne doivent pas disparaître le 9 août prochain.**

Enfin, ce CSE Central n'a donc pas eu le temps de traiter deux autres points très importants, prévus à l'ordre du jour : **les conséquences sociales qui risquent d'arriver pour les différents personnels, et le fonctionnement des différentes instances représentatives du personnel durant cette période de confinement.**

Ces deux sujets seront donc débattus ce lundi 30 mars, dans les mêmes conditions qu'hier.

Paris, le 27 mars 2020